



FACULTAD DE FILOLOGÍA

GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

TRABAJO DE FIN DE GRADO

CURSO 2017/2018

TÍTULO:

Les variétés régionales de la langue française: l'accent marseillais

AUTOR/A:

Gloria Gallardo Madero

Fecha:

Vº Bº del Tutor:

Firma:

Firmado:

Table de matières

1. Introduction	1
2. Norme et variations	2
3. Les variétés régionales du français parlé.....	3
3.1. Le français de référence : La France septentrionale	4
3.1.1. Aspects historiques et géographiques : de l'unification linguistique au français de référence.....	4
3.1.2. Description	5
3.2. La France méridionale	6
3.2.1. Aspects historiques	6
3.2.2. Aspects géolinguistiques	7
3.3. Le français hors de France	9
3.3.1. La Belgique	9
3.3.2. La Suisse.....	11
3.3.3. Le Canada.....	12
3.3.4. L'Afrique et les Départements d'Outre-mer	14
4. La variante marseillaise.....	15
4.1. Les clichés de <i>l'accent du Sud</i>	15
4.2. Aspects lexicaux	17
4.3. Aspects morphosyntaxiques	18
4.4. Aspects phonétiques et phonologiques	19
4.4.1. Les consonnes.....	20
4.4.2. Les voyelles orales (sauf le schwa)	21
4.4.3. Les voyelles nasales.....	22
4.4.4. Le schwa	23
4.5. Aspects prosodiques	25
5. Conclusion.....	26
6. Bibliographie.....	27
ANNEXE I – QUESTIONNAIRE DIRIGÉ À DES LOCUTEURS DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE	31
Declaración de responsabilidad	33

1. Introduction

Ce travail porte sur la diversité des accents du français dans l'espace francophone international, et plus précisément sur le parler de la région marseillaise, qui contraste avec un français dit standard, en passant par les aspects lexicaux, morphosyntaxiques, phonétiques, phonologiques et prosodiques qui caractérisent cette variété.

L'étude de la diversité des variantes du français dans le domaine de la phonétique a connu un accroissement relativement récent dans les dernières décades, notamment grâce à des projets comme celui de PFC (Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structures, Durand *et al.*, 2002). En revanche, la variété marseillaise reste peu décrite, même si certains linguistes lui ont dédié des ouvrages (Brun, 1931 ; Durand, 1988 ; Watbled, 1995 ; Blanchet, 2004 ; Coquillon, 2005 ; Gasquet-Cyrus, 2012 ; pour n'en citer que quelques-uns). Avec ce travail, nous avons voulu contribuer à la recherche et description de cette variété du français, en nous concentrant sur le vaste domaine de la phonétique, la phonologie et la prosodie.

Bien évidemment, l'extension de notre travail ne nous permet pas de prétendre décrire cette variété de façon exhaustive, puisque les variations à l'intérieur de cette variété résultent innombrables. Par conséquent, nous ne présenterons ici que les traits les plus généraux que partagent les locuteurs de cette région.

Notre travail s'organise en trois parties principales : nous débutons par la délicate notion de norme en tant que modèle du français « correct » face aux variétés et à la notion d'accent. La deuxième partie a pour but de refléter une vision très générale des variétés régionales du français, tant à l'intérieur de la France (le français septentrional et le méridional) comme hors du pays, mentionnant les traits de prononciation généraux de certaines communautés francophones à niveau international (la Belgique, la Suisse, le Canada, l'Afrique et les DROMs). La troisième partie se consacre à la description plus en détail de la variante marseillaise dans les différents niveaux linguistiques mais de façon plus approfondie dans le niveau de la prononciation.

La méthodologie que nous avons menée à bien a consisté à rechercher des données sur des différentes études qui ont décrit les variantes régionales du français pour essayer de construire un panorama général qui contient des informations contrastées. Nous avons voulu effectuer également un questionnaire (v. Annexe 1), dirigé aux personnes de langue maternelle française, à partir duquel nous avons pu constater quelques

perceptions que les gens ont souvent par rapport à l'accent marseillais. Le résultat obtenu de ce travail n'est qu'un début à propos d'un sujet que nous espérons élargir dans de futures recherches.

2. Norme et variations

Y a-t-il une seule façon de bien parler le français ? Est-ce que tout le monde possède un accent ? La réponse à ces questions a été un objet d'étude récurrent dans la littérature et elle passe par la controversée notion de norme. Pour le linguiste Coseriu (1976) la langue serait le système constitué par un ensemble de signes et de règles qui régissent les rapports entre les signes. La réalisation spontanée de ces règles est ce qu'il appelle « usage ». Ainsi, la norme désigne un usage dominant qui sert de modèle pour l'utilisation d'une langue.

L'instauration d'une norme est très souvent liée à la politique d'une nation, dont le but est l'unification linguistique du pays. Coquillon (2005, p. 31) soutient que :

Un standard de cette langue, régie par des instances étatiques et stabilisée par l'existence d'une forme écrite, assied et légitime sa prédominance par rapport aux langues non-officielles. Ces dernières auront ainsi tendance à disparaître progressivement, du fait de l'inégalité de leur statut sociopolitique qui les relègue régulièrement au rang (alors péjoratif) de "dialecte" ou de "patois".

À ce point apparaît la notion de *glottophobie*, un terme créé par Philippe Blanchet dans son livre *Discriminations : combattre la glottophobie* (2016). Dans une intervention radiophonique sur FranceCulture (2016), il définit ce terme comme « le mépris, le rejet et l'exclusion de personnes fondée sur le fait de considérer incorrecte, inférieure, mauvaise certaines formes linguistiques ». De plus, il ajoute qu' « il n'y a aucune façon de parler qui soit meilleure qu'une autre, et donc la question qui est cachée dessous est une question de discrimination, de domination et d'exclusion ». Cette glottophobie peut même empêcher des gens d'accéder à un emploi.

Mais, y a-t-il des personnes sans accents ? Nous avons réalisé un formulaire (voir en annexe 1) dirigé aux personnes de langue maternelle française, dans lequel 115 personnes ont participé et dont le but était de connaître la perception des gens par rapport aux accents. Une des questions était : « est-ce que vous considérez que vous avez un accent ? ». Et la réponse a été très équilibrée : 50,9% des participants ont répondu « non », face à 49,1% des réponses affirmatives. Philippe Boula-de-Mareüil, opinait

dans une interview sur FranceInter (2014) que « tout le monde a un accent si par là on entend une façon particulière de parler une langue », soutenant le fait que chaque réalisation est unique.

D'un autre côté, comme disait Alain Rey dans cette même interview, la norme « est une notion indispensable, parce que pour transmettre une langue, il faut la transmettre sous une forme spécifique, et cette forme spécifique c'est la norme ». Toutefois, dans ce contenu enseigné aux apprenants comme le *bon usage* à respecter et à imiter, y a-t-il un seul modèle de prononciation ou plusieurs variantes sont valides ? Cette question ouvre un débat sur toute cette hétérogénéité des français qui se parlent dans le monde. Nous allons découvrir tout au long de ce travail, que ce *français standard* considéré comme norme de référence absolue n'est pas du tout la seule forme correcte du français.

3. Les variétés régionales du français parlé

Une langue est constituée d'une communauté linguistique hétérogène, elle se forme à partir de tous les individus qui emploient ce système linguistique pour communiquer. Chaque individu tiendra compte de son entourage, sa situation géographique ou du contexte dans lequel il s'exprimera, pour mettre en place une variation de la langue ou une autre.

Tout individu appartenant à une communauté linguistique acquiert une compétence à communiquer langagièrement, qui se développera selon ce facteur incontournable qui est la variation. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) (2001, p. 95) reprend cette notion :

Il n'y a pas, en Europe [et dans la plupart des pays du monde] de communauté linguistique entièrement homogène. Des régions différentes ont leurs particularités linguistiques et culturelles. Elles sont généralement plus marquées chez ceux qui vivent localement et se combinent, en conséquence, avec le niveau social, professionnel et d'éducation.

La langue française appartient à tous ceux qui la parlent, tant à ceux qui choisissent de l'apprendre comme à ceux qui l'héritent. Elle se compose de 274 millions de locuteurs repartis sur les 5 continents, avec leur culture, leur histoire, et leur accent. Ainsi, c'est une langue d'une vaste richesse dans tous les facteurs variationnels :

diachronique (Saussure, 1968), diatopique et diastratique (Flydal, 1951) et diaphasique (Coseriu, 1966).

Dans ce chapitre nous introduirons d'abord le français appelé *standard* ou *de référence*, en passant par les facteurs historique et géographiques qui font que l'on ait attribué à une variation la qualification de « modèle », pour ensuite introduire la variation du français qui constitue l'objet de notre étude, qui est le français méridional et plus précisément la variété marseillaise, sans pourtant oublier quelques variantes du français parlé dans certains pays francophones, parmi tant d'autres, qui forment aussi partie de l'énorme diversité que recueille cette belle langue.

3.1. Le français de référence : La France septentrionale

3.1.1. Aspects historiques et géographiques : de l'unification linguistique au français de référence

Pour expliquer l'unification des langues en France, nous devons nous remonter à la révolution française. C'est le moment où se met en place une politique linguistique qui consistait à défendre l'unification linguistique, c'est-à-dire que c'était une politique anti langues régionales. L'homme de la République est un homme nouveau qui participe à la politique, un homme pour lequel les langues régionales n'ont pas leur place. Déjà l'article 2 de la constitution française reflète cette association de République et langue française : « La langue de la République est le français ».

Initialement les décrets étaient traduits en toutes les langues parlées dans les différentes parties de la France, puisque l'intention était de répandre la révolution. Ceci prend fin avec le rapport Barère (1794), dont le but était de mettre fin aux langues régionales, et le rapport Grégoire (*Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*, 1794), qui effectue la première enquête linguistique en Europe.

Le français à prendre comme référence a varié au long des siècles. Pour les premiers grammairiens, le modèle était le français parlé dans la cour de François I, puis avec Estienne (1582), c'est le Parlement qui est pris comme référence, ce qui change avec Louis XIV, où la cour l'emporte à nouveau, et plus tard avec la Révolution, c'est la bourgeoisie parisienne qui établit le modèle de français de la République. Sur le plan géographique donc, c'est le dialecte de Paris et de l'Île de France qui a pris plus de

prestige par rapport aux autres dialectes au cours de l'histoire. C'est comme ça que de nos jours c'est à Paris qu'on parle le français *standard*.

Certains linguistes ont une préférence parmi les notions *standard* et *de référence*. Ainsi, Detey et Lyche (2016, p.25) argumentent un choix avec lequel nous sommes d'accord :

À l'appellation *standard* nous préférons donc celle *de référence*, qui rend justice à la dimension fonctionnelle du système en question : tout en reconnaissant la nécessité et l'importance d'une référence commune, pour une description (objective) permettant l'établissement d'un étalon (prescriptif) utile à l'élaboration de modèles pédagogiques, elle permet de ne pas tomber dans le piège de la représentation sociale (subjective) ignorant la réalité des usages et de leurs valeurs.

3.1.2. Description

Dans ce point nous allons décrire très brièvement le système vocalique et consonantique du français de référence à l'aide de ces deux tableaux suivants :

	Antérieure		Centrale	Postérieure	
	Non-arrondie	Arrondie		Non-arrondie	Arrondie
Fermée	i	y			u
Mi-fermée	e	ø	ə		o
Mi-ouverte	ɛ ɛ̃	œ œ̃			ɔ ɔ̃
Ouverte			a	ɑ ɑ̃	

Inventaire vocalique du français de référence. (<https://goo.gl/M8uqWe>)

		Labiale		Linguale				
		Bilabial e	Labio- dental e	Coronale		Dorsale		
				Alvéolaire	Pré-palatale	Dorso-palatale	Vélaire	Uvulaire
Occlusive	Orale	p b		t d		(c) (j)	k g	
	Nasale	m		n		ɲ	ŋ	
Fricative et spirante			f v	s z	ʃ ʒ			(x) ʁ
Liquide	Latérale			l				
Approximante		w ɥ				j		

Inventaire consonantique du français de référence (<https://goo.gl/M8uqWe>)

Certains phonèmes sont en cours d'affaiblissement vu que certaines oppositions sont en train de disparaître à des degrés divers selon les régions. Notons la disparition de l'opposition /a - ɑ/ en faveur de /a/, l'affaiblissement de l'opposition /ɛ̃ - œ̃/ en faveur de /ɛ̃/ (sauf dans la paire minimale *brin* / *brun*, et dans le numéral *un* [œ̃]) due au faible

rendement des oppositions, l'affaiblissement de l'opposition /e - ε/ en syllabe ouverte et l'antériorisation des voyelles /o, ɔ/ (*Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*, 2010, p. 150). Des études (Martinet, 1945) montrent aussi que l'opposition de la longueur tend à disparaître dans de nombreuses régions du nord de la France.

Dans le domaine consonantique, notons l'apparition de la nasale vélaire /ŋ/ au cours du siècle dernier dans les emprunts de l'anglais (p.e. *parking*). Dans l'ouvrage avant mentionné, Lyche (2010, p. 154) nous signale également « la propension à prononcer certaines consonnes finales sous la pression de la graphie comme dans exact[t], quand[t], coût[t], etc., alors que, parallèlement, les groupes consonantiques finaux continuent à s'affaiblir et à se simplifier ».

Ceci n'est qu'un résumé du panorama du français de référence. Il nous faudrait tout un ouvrage pour présenter toutes les nuances et phénomènes linguistiques que présente cette variété.

3.2. La France méridionale

3.2.1. Aspects historiques

Quand on parle de la variété méridionale du français, on parle d'un français qui est arrivé à nos jours sous l'influence d'un riche passé linguistique, où les langues et la culture occitane ont joué un rôle essentiel. Le terme de « langues d'oc » est une notion générique qui regroupe l'ensemble de langues régionales parlées dans l'Occitanie, dont le provençal, le languedocien, le nissart, le limousin, l'auvergnat et le gascon (entre autres) font partie.

En effet, le parler marseillais comporte des traits qui trouvent une relation directe avec le provençal maritime et le languedocien, qui sont des sous dialectes de l'occitan méridional. Ces deux dialectes aujourd'hui parlés que par une minorité de locuteurs locaux, en faveur du français (Blanchet, 1992), sont les langues qui ont le plus influencé la phonétique, le lexique et même la syntaxe qui caractérisent le français du Midi.

Ce sont des langues issues du latin, donc des langues romanes qui partagent leur étymologie. Cependant, comme le remarquait A. Coquillon (2005, p. 44-45), « diverses études (telles que celle de Sauzet, 1988 ; Logue, 1995 ; Sibille, 2002, et bien d'autres encore) semblent s'accorder sur le fait que les parlers méridionaux ont une certaine

proximité qui les distinguent d'autres langues avoisinantes (français, italien, espagnol, etc.) ».

Au Moyen Âge, l'occitan était une langue véhiculaire, de civilisation, et à la fois, la langue de plusieurs siècles de littérature orale et écrite, la langue des troubadours et de l'amour courtois, un phénomène littéraire qui a laissé des traces même dans d'autres langues hors la France (v. l'allemand). On parle donc de langues avec un riche patrimoine littéraire, et qui constituent une influence fondamentale et pas seulement dans le sud de la France. La culture et les langues occitano-romanes sont des éléments clés dont on doit tenir compte lorsque l'on parle de la variété du français méridional qui est arrivé jusqu'à nos jours.

3.2.2. Aspects géolinguistiques

Comme le disait le poète Miguel Zamacoïs « emporter de chez soi les accents familiers, c'est emporter un peu sa terre à ses souliers ». Il parlait de son accent en évoquant affectueusement sa terre d'origine :

[...] Il nous fait emporter la Provence avec nous,
Et fait chanter sa voix dans tous mes bavardages
Comme chante la mer au fond des coquillages!
 Ecoutez! En parlant, je plante le décor
 Du torride Midi dans les brumes du Nord!
Mon accent porte en soi d'adorables mélanges
D'effluves d'orangers et de parfum d'oranges;
 Il évoque à la fois les feuillages bleu-gris
De nos chers oliviers aux vieux troncs rabougris,
 Et le petit village où les treilles splendides
Éclaboussent de bleu les blancheurs des bastides!
 Cet accent-là, mistral, cigale et tambourin,
A toutes mes chansons donne un même refrain,
Et quand vous l'entendez chanter dans ma parole
 Tous les mots que je dis dansent la farandole!

Un accent, c'est un ensemble de traits phonétiques qui se donnent une zone géographique concrète, c'est-à-dire, une variante diatopique.

Il existe tout un ensemble de termes pour faire référence à l'accent qui a le rôle protagoniste dans notre étude. Les terminologies *français* ou *accent méridional*, et aussi *français/accent du Midi*, ou même *de la région marseillaise* sont souvent les plus utilisés par les linguistes (Boula de Mareüil, Coquillon, Woehrling, Rey) pour inclure les français parlés dans le sud de la France, qui présentent des caractéristiques communes. Alors que le terme *accent du Sud* est le plus répandu entre les non-linguistes, il se trouve qu'il ne serait pas le plus adéquat, puisque c'est trop générique et pourrait inclure des variétés du français à substrats basques ou corses. Le fait de désigner un accent par un mot assez générique est un sujet controversé. De plus, il n'est pas clair que les termes que nous venons de citer sont équivalents. Nous emploierons, pour ce qui est de la variété objet de notre étude, les termes de *français méridional /du Midi / de la région marseillaise*, puisque ce sont les plus utilisés par les linguistes.

Certains linguistes établissent une différence nette entre l'accent du Sud-Est et celui de Sud-Ouest. Par contre, comme le signale Elissa Pustka (2011) dans son article dans la revue *Lengas* :

Les recherches antérieures sur la perception des différences intra-méridionales fournissent des résultats contradictoires. Les vingt informateurs méridionaux de Coquillon 1997 ont reconnu à 69% si le locuteur dont on leur présentait un enregistrement était originaire du Sud-Ouest ou du Sud-Est. Le taux de reconnaissance dans l'expérience de Woehrling/Boula de Mareüil 2006 (Pays basque vs Languedoc vs Marseille/Provence), en revanche, tourne autour des résultats de l'effet du hasard (33 %).

Les traits phonétiques que nous allons décrire dans ce travail caractérisent en particulier le parler de la ville de Marseille. Pourtant, ceci n'empêche pas que certaines caractéristiques soient également partagées par certains locuteurs des villes voisines. Comme le notait A. Coquillon (2005), « *les limites linguistiques du provençal et de ses sous-dialectes (comme celles de la plupart des dialectes) restent assez floues, dans le sens où l'extension géographique des traits qui le définissent ne peut être nette.* ». Le fait de vouloir délimiter nettement les zones géographiques des différents accents serait donc presque impossible

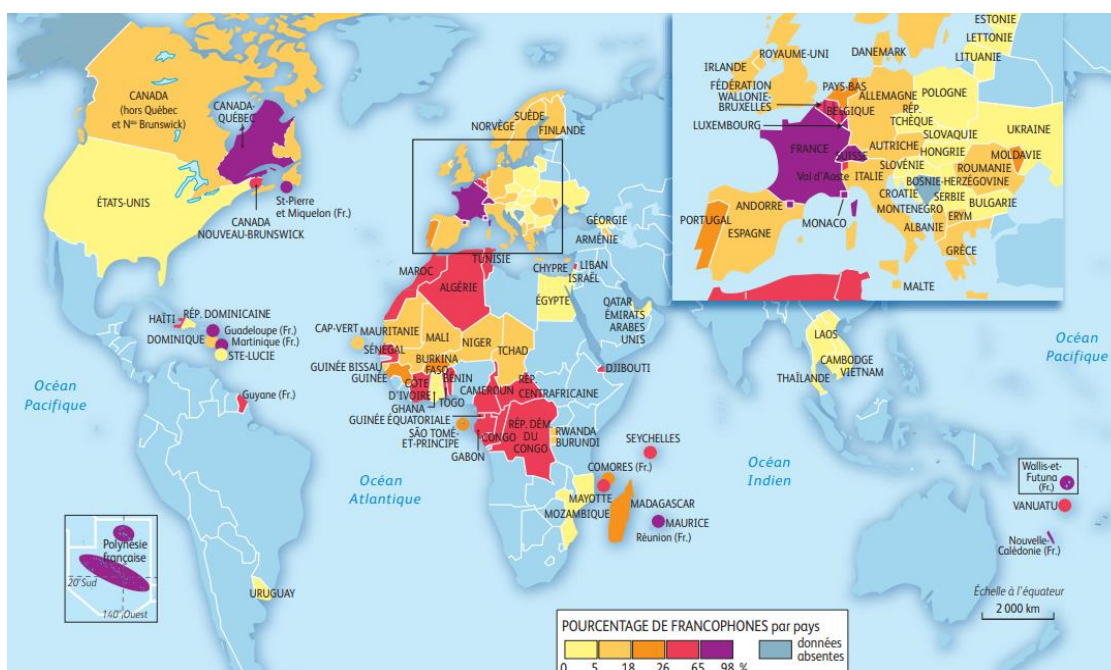
Comme nous avons pu constater, le français parlé en Provence n'est pas du tout un français homogène ni uniforme, mais en quelque sorte, un puzzle, dont les limites des pièces sont assez floues et formées à partir du substrat qu'ont laissé les langues d'oc. Dans le chapitre 4, nous aborderons en détail la variété marseillaise, et nous verrons que

ces substrats provençal et languedocien permettent souvent d'expliquer certaines de ses particularités.

3.3. Le français hors de France

Au fil des années, la langue française est devenue l'une des langues les plus répandues dans le monde, et constitue donc, la cinquième langue la plus parlée au monde. L'Observatoire de la Langue Française a publié un rapport en 2014 qui estime le nombre des francophones à 274 millions de locuteurs. Cette ensemble d'individus qui partagent la même langue sont répartis sur les cinq continents (v. image x)

Évidamment, le français parlé au Québec ne sera pas le même français que celui parlé au Sénégal. La variété diatopique de cette langue est si vaste, que dans ce travail, nous ne pourrions aborder que quelques une de ces variétés. Dans ce chapitre nous exposerons brièvement la situation du français parlé dans les pays où le français a une présence importante, et quelques traits caractéristiques de leurs accents.



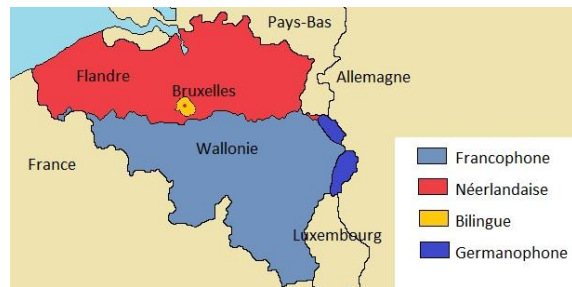
La densité francophone dans le monde (<https://www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html>)

3.3.1. La Belgique

Le français est l'une des trois langues officielles en Belgique avec le néerlandais, qui est la langue majoritaire, et l'allemand. Les francophones représentent donc 40% de la population. La langue française est la première langue dans la plus grande partie de la Wallonie et dans le territoire de Bruxelles capitale.

Depuis des années, il existe une problématique qui concerne la coexistence de la langue française et de la langue flamande, mais cette situation de confluence de langues est la responsable d'un nombre si élevé de personnes bilingues dans ce pays. Ceci existe surtout à Bruxelles, où les francophones bruxellois ont toujours été en contact avec la variété locale du flamand. Le français et le néerlandais partagent donc le statut de langue officielle.

En ce qui concerne le français parlé en Belgique, contrairement à ce qui prévaut souvent à l'étranger, l'accent belge n'est pas un accent clairement unifié. Des nombreuses enquêtes réalisées à ce sujet, comme celle de Philippe Hambye, docteur de l'Université



Communautés linguistiques en Belgique
<https://www.readytogo.fr/voyage-etudiant-belgique>

Catholique de Louvain, montrent de nettes différences dans la prononciation de la population belge francophone selon les régions des locuteurs, sans parler des belgicisms, qui sont des mots propres des variétés régionales en Belgique.

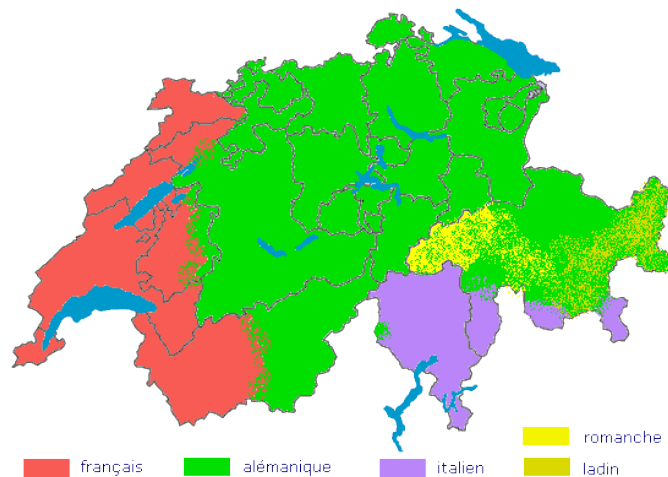
L'accent belge le plus répandu se caractérise par une forte présence des traits propres de l'allemand et du néerlandais, dû à la proximité de ces deux langues. On trouve d'abord une tendance à placer l'accent tonique vers l'avant des mots, comme c'est le cas des nombreux mots flamands. Les traits ci-dessous présentés sont les plus remarquables chez les locuteurs belges:

- Le dévoisement des consonnes finales sonores (c'est le cas des mots comme *rose* [ʁos], *vague* [vak], *aube* [ɔp] ou *belge* [bɛlʃ]¹).
- Palatalisation des occlusives apicodentales devant [j] : *entier* [ɑ̃tʃe]
- Tendance à la diérèse. Le mot *fouet* se prononcera donc [fu.wɛ] au lieu de [fwɛ] en français de référence, et *nier* [ni.je] au lieu de [nje].
- Insertion d'un appendice semi-vocalique aux voyelles finales. [j] après [e] (*allez* [alɛj]) et [w] après [o] (*beau* [bo^w]).
- Rôle phonologique en syllabe finale ouverte de la durée vocalique, notamment pour le marquage des formes féminines (*joli* [ʒɔli] / *jolie* [ʒɔli:])

¹ Certains exemples ici présentés ont été tirés du livre *La prononciation du français dans le monde* (2016, p. 39-41) et d'autres ont été d'invention propre.

Ces traits de prononciation ne sont que quelques-uns et évidemment ils ne sont pas présents chez tous les francophones en Belgique, qui est un pays énormément interculturel et caractérisé par la diversité linguistique : ces caractéristiques ne sont qu'un échantillon illustratif et elles ne représentent pas toute la diversité de la prononciation du français en Belgique.

3.3.2. La Suisse



Carte des langues de la Suisse
(https://www.lexilogos.com/suisse_langues.htm)

généralisé, à l'exception des romanchophones, qui sont également locuteurs du dialecte d'allemand régional et d'allemand standard (Andreassen, Maître et Racine, 2010).

Le plurilinguisme est un phénomène qui définit à la perfection le statut linguistique de la Suisse. Elle possède quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche ; les trois premières jouissant d'un statut de langue officielle. Pourtant, cela ne signifie pas un multilinguisme individuel

La partie francophone de la Suisse, est appelée « Suisse Romande », partie où les patois et les différentes langues régionales (la plupart provenant de la famille du franco-provençal) ont cohabité pendant des siècles. En outre, elle partage toute un passé historique avec l'est de la France et, comme le souligne Knecht (1979), ceci a fait de la Suisse Romande une région très proche linguistiquement et culturellement des régions françaises avoisinantes. Ce passé explique également la ressemblance de prononciation de ces villes françaises frontalières. L'ensemble des patois de l'espace dialectal du franco-provençal (encore parlés en qualité de langues vernaculaires, bien qu'il n'y reste plus de locuteurs monolingues) a laissé de nombreuses traces, comprenant tout un tas d'archaïsmes et régionalismes.

Il a quatre types de variation qui caractérisent le français de Suisse romande par rapport au français standard : les *dialectismes* provenant des dialectes gallo-romans, les *archaïsmes* représentant d'anciennes normes du français, les *germanismes* conséquence d'un contact avec l'allemand, et les *innovations* fruits de l'évolution naturelle de chaque

variété diatopique. L'ensemble de ces facteurs ont formé le français du territoire romand, dont le résultat se présente évidemment hétérogène (Knecht 1979).

Au niveau de la prononciation, l'hétérogénéité est également présente : la diversité des accents à l'intérieur de la Suisse romande est énorme. Nous allons essayer de présenter quelques traits communs de prononciation à partir d'un corpus d'enregistrements recueillis dans l'ouvrage *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone* (Detey, Durand, Laks, Lyche 2010). Voici quelques caractéristiques du système phonétiques communes dans certains locuteurs suisses :

- Présence de deux consonnes inexistantes dans le système consonantique du français de référence Il s'agit de [h] au début de syllabe, par exemple dans *haricot* [hɑʁiko] ; et de la fricative [χ] (*Zurich* [zyʁiχ]). Ce sont deux consonnes de provenance germanique.
- Inclusion en attaque ou en coda des affriquées [ts, dz, tʃ, dʒ, kχ], propres aussi de l'allemand ou des patois. Ces consonnes se trouvent surtout dans des germanismes, dialectalismes ou noms propres (*totché* [tɔʃe])
- Maintien de l'opposition [o] / [ɔ] en syllabe finale ouverte (*seau* [so], *sot* [sɔ]), et de [e] / [ɛ] pour différencier le futur du conditionnel présent de l'indicatif (*irai* [iʁɛ] et *irais* [iʁɛ]) (Knecht, 1979, 1985).
- Maintien de la pertinence de la durée vocalique, qui semble avoir disparu en France (*belle* [bɛl] / *bêlé* [bɛ:l]).

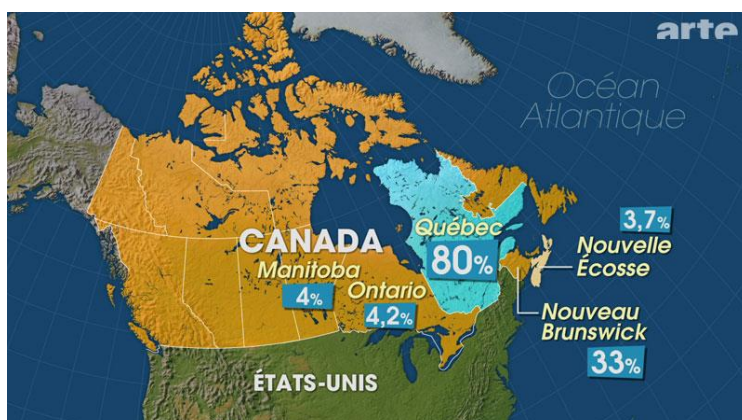
De nouveau, les traits régionaux présentés ici ne sont que quelques caractéristiques fréquentes dans les corpus recueilli et ne s'étendent pas à tous les locuteurs francophones en Suisse.

3.3.3. Le Canada

Les origines du français au Canada remontent au seizième siècle, quand Jacques Quartier arrive au Québec. Mais ce n'est qu'au dix-septième siècle, après de nombreuses années d'explorations dans la Nouvelle France, que le français s'établit comme langue de communication chez la population indigène et les colonisateurs. Le français arrivé à ce continent était donc le français parlé à Paris au seizième siècle. Cependant, les relations entre la France et le Canada se voient interrompues avec la défaite de la bataille des plaines d'Abraham en 1759, où la France est obligée à céder

ses terres aux Britanniques. Pourtant, la langue française ne disparaîtra pas de ce territoire, mais elle suivra désormais une évolution différente à celle de France.

Actuellement, le français est une langue parlée au Québec, où elle constitue la langue majoritaire avec 80% de population dont la langue maternelle est le français, au Nouveau-Brunswick, où les francophones constituent un 33% de la



Pourcentage des habitants francophones au Canada
http://ddc.arte.tv/uploads/program_slideshow/image/caption/2090503.jpg

population, suivi loin derrière de l'Ontario (4,2%), le Manitoba (4%) et la Nouvelle Écosse (3,7%), qui sont majoritairement anglophones. Le Québec est donc, comme on vient de voir, la province où le français est plus présent hébergeant six millions de francophones. Cependant, le français au Canada se trouve en diminution en faveur de la langue anglaise.

Le français parlé au Canada se caractérise par un certain nombre de tendances que nous signalons ci-dessus. Ce sont des traits que l'on peut qualifier de conservateurs à cause des faits historiques que l'on vient de préciser, et ils ont lieu également à cause d'un contact avec les parlers anglophones² :

- Affrication des consonnes occlusives [d] et [t] en [ts] et [dz] devant des voyelles ou glides fermées antérieures (*étudier* [etsydzje])
- Élisio[n] de [l] dans certains déterminants et pronoms comme *elle*, *le*, *les* ou *la* (*elle est belle* [ɛ:bɛl]).
- Conservation de la consonne finale (perdue en français de France) d'un certain nombre des mots (*bout* [but], *juillet* [ʒɥijɛt]).
- Élisio[n] de [ə] en final de mot, contrairement à la prononciation méridionale française.

² Tout comme pour le français de Suisse, certains exemples ici présentés ont été tirés du livre *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone* (2010, p. 254-257) et d'autres ont été d'invention propre.

- Simplification des groupes consonantiques en coda³ de mot (*ventre* [vã:t])
- L'opposition [a] et [ɑ] reste très stable.
- Tendence à la diphtongaison des voyelles longues, comprenant le [ɑ] qui donne [au] (*patte* [pat] et *pâte* [paut]), les voyelles nasales, dont [ɛ̃] devient [ɛ̃i] (*pointe* [pwɛ̃it]), [ɔ̃] devient [ɔ̃u] (*monte* [mɔ̃ut]) et [œ̃] devient [œ̃y] (*emprunte* [ãprœ̃yt]). Outre ces voyelles, il faut ajouter les voyelles qui obtiennent sa longueur par des consonnes allongeantes, ce qui peut provoquer donc la diphtongaison.
- Pour les nasales, fermeture de [ɛ̃] en [ɛ̃], qui maintient l'opposition avec [œ̃] (*brin/brun*), contrairement au français standard, où cette opposition est neutralisé.

3.3.4. L'Afrique et les Départements d'Outre-mer

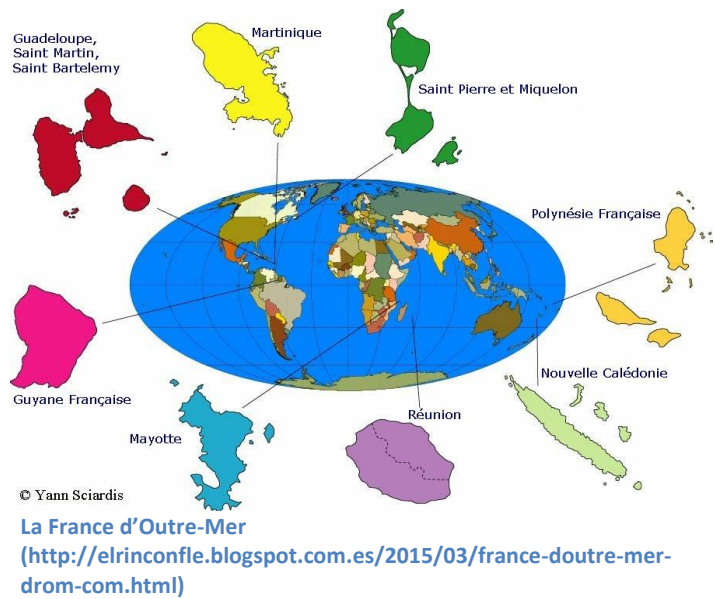
Le panorama de la francophonie actuel ne pourrait pas être abordé en sa totalité sans considérer le nombre des francophones qui habitent le continent africain et tous les territoires d'outre-mer.

Dans l'espace africain, les locuteurs courants de langue française constituent en effet 54,7% de la population totale de l'Afrique, et les estimations statistiques montrent que ce pourcentage ne fera que croître, indiquant qu'en 2050, 85% de la population francophone totale sera en Afrique (World Population Prospects : The 2008 Revision Population database). Le français a donc une présence dans ces territoires de plus en plus forte.

Pourtant le statut du français n'est pas du tout le même dans tous les pays africains et d'outre-mer. Lorsque le français représente une langue officielle ou langue nationale, son usage se limite aux usages formels et politiques. Dans une minorité de régions, le français est devenu la première langue (Abidjan, Côte d'Ivoire), mais dans la plupart des pays, il est la deuxième langue et fonctionne comme langue véhiculaire entre personnes qui ne partagent pas la même langue régionale. Dans tous les cas, le français est de plus en plus présent, surtout chez les jeunes générations étant, dans plusieurs pays, la langue d'enseignement aux écoles.

³ Le mot *coda* désigne un élément facultatif de la syllabe situé après le noyau syllabique.

Avec les DROM (Départements et Régions d’Outre-Mer), les POM (Pays d’Outre-Mer) et les territoires du continent africain, les régions où la langue française est parlée sont tellement nombreuses qu’il ne nous serait pas possible de faire une description phonétique générale, puisque la prononciation de chaque territoire varie énormément étant donné la grande variété des langues créoles pratiquées dans les différents pays et la disparité par rapport à la situation géographique.



4. La variante marseillaise

Dans ce chapitre, nous verrons quelques particularités du parler marseillais, en commençant d’abord par les stéréotypes de cet accent, suivis de la description des traits linguistiques les plus pertinents. Les traits que nous présenterons ci-dessus se trouvent également chez d’autres parler du Sud de la France, étant des idiomes qui partagent le même substrat : l’occitan.

4.1. Les clichés de l’accent du Sud

La partie sud de la France, et concrètement la région de Marseille, est très souvent l’objet de nombreux préjugés et critiques, qui concernent notamment son accent et sa façon de parler. Elissa Pustka (2011, p. 117-152) commentait dans son article dans la revue *Lengas* les raisons pour lesquelles le reste de la France a une vision plus nette du Sud-Est que du Sud-Ouest :

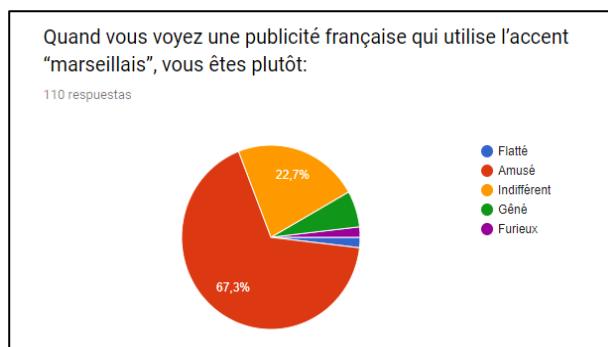
Jusqu’à nos jours, les expressions Sud-Est et Sud-Ouest évoquent des associations différentes. Ainsi Lainer 2006 documente-t-elle que les Parisiens ont une vision bien déterminée surtout du Sud-Est : les professeurs l’associent avec la Provence et la lavande, les élèves avec Marseille, le pastis, la bouillabaisse et la pétanque, l’équipe de foot d’Olympique Marseille (O.M.), mais aussi avec des quartiers « chauds ». [...] Cette vision plus claire du Sud-Est s’explique entre autres avec sa plus grande présence médiatique. Les clichés sur la Provence sont sujet de nombreuses chansons (p. ex. « Les

marchés de Provence » de Gilbert Bécaud, 1957 ; « J'ai gardé l'accent » de Mireille Mathieu, 1967) et sont volontairement repris dans la publicité d'huile d'olive ou de savon de lavande. La ville de Marseille, pour sa part, ainsi que son accent, doivent leur notoriété aux films de Marcel Pagnol des années 1930 et 1940 ainsi qu'aux comiques d'aujourd'hui (p. ex. Patrick Bosso).

Un des clichés les plus étendus est que tous les Marseillais possèdent un accent. Dans notre questionnaire, dans la première question: « selon vous, peut-on reconnaître un Marseillais selon sa façon de parler? », la réponse majoritaire a été affirmative avec 97,4%. Ceci nous montre que ce cliché est très étendu. Mais la réalité est bien différente. Plusieurs facteurs peuvent influencer les caractéristiques du parler d'une personne (milieu social, géographique, etc.). Il existe autant de parlers dans une ville que de locuteurs (Alain Rey, 2014) puisque les phénomènes de variation sont pratiquement illimités. De plus, chez les nouvelles générations, ce caractère parler est en train d'évoluer (Gasquet-Cyrus, « Langage et Société », avril 2018).

Les réponses de la deuxième question « si oui, qu'est-ce qui permet de reconnaître un Marseillais quand il parle? » nous illustrent ce que les gens perçoivent lorsqu'ils écoutent un locuteur marseillais, avec des réponses comme : « son accent chantant », « la manière de prononcer les nasales », etc.; et d'autres qui ne sont pas en rapport avec l'accent : « la gestuelle », « la façon d'exagérer », etc.

La troisième question de notre formulaire nous révèle un effet que provoque l'accent marseillais sur les gens : la sympathie. Parmi les choix offerts aux participants, à la question « Quand vous voyez une publicité française qui utilise l'accent "marseillais", vous êtes plutôt : », c'est la réponse « amusé » qui gagne avec un 66,7% des réponses.



À la question de « quel est l'accent que vous trouvez le plus sympathique ? », c'est le marseillais qui se situe en première place (42,9%), suivi du québécois (32,1%). À cause de l'effet que provoque ce parler, il est souvent utilisé dans des publicités, films (voir les films de Marcel Pagnol, p.e. *La Gloire de mon père*, 1990), télé-réalités (*Les Marseillais*), ou sketches pour faire rire.

En effet, des études et notre questionnaire, montrent que l'accent du Sud provoque généralement un effet de sympathie, mais parallèlement, il peut être aussi un frein dans le monde professionnel, comme le constate Gasquet-Cyrus (2018) dans le numéro d'avril de la revue « Langage et Société » : « Dans une partie de la bourgeoisie marseillaise, mais pas seulement, des gens se disent qu'il faut atténuer son accent pour réussir. [...] On ne le perd pas mais on gomme les traits les plus marqués ». D'ailleurs, quelques linguistes (Jean-Michel Géa, Médéric Gasquet Cyrus) considèrent que cet accent est en danger de transformation, à cause, en partie, de la tendance à masquer l'accent surtout dans les jeunes générations (*Langage et Société*, avril 2018). Maintenant une question se pose : les Marseillais sont plutôt fiers de leur accent et ils ont un désir de le maintenir, ou en revanche, en conséquence de la *glottophobie* (Blanchet, 2016), ils ont honte et il existe une tendance à s'en débarrasser ?

4.2. Aspects lexicaux

Le parler de la région marseillaise est coloré par un grand nombre de régionalismes lexicaux, dont la plupart relève du substrat occitan. Des nombreux ouvrages ont recueilli une liste de mots propres de cette région (Martel & Bouvier 1982, Bouvier 1985, Académie de Marseille 2006 et bien d'autres).

Certains mots et expressions provençales sont arrivés jusqu'à nos jours sans changer la forme : *an pèbre*⁴ (il y a longtemps), *bou diou!* (bon dieu !), *pécaïre* (pauvre). D'autres, à cause de son usage étendu, ont été francisés : *péguer* (coller), *s'engatser* (s'énerver).

Une grande partie de ces régionalismes font partie du lexique des métiers comme la pêche et la chasse : *pescadou* (pêcheur), *agachon* (poste de chasse), *bartavelle* (perdix) ; et bien sûr à la cuisine : *tapenade*, *aioli*, *pastis*, *cachaille*. Ce sont parfois des mots qui ne retrouvent pas une traduction dans le français standard puisqu'elles désignent une réalité locale (Coquillon 2005 ; p. 58).

Le lexique marseillais se caractérise aussi par un emploi fréquent de jurons et interjections, à tel point que populairement il est considéré qu'ils jouent le rôle de la

⁴ Les exemples ici présentés ont été tirés de la thèse d'Annelise Coquillon (2005) *Caractérisation prosodique du parler de la région marseillaise*.

virgule et du point (Patrick Bosso dans son sketch « La grammaire » 1997). D'entre ces mots nous pouvons signaler : *fada* (idiot), *té* et *vé* (regarde), *zou* (c'est bon).

La présence de ces régionalismes dans le parler d'un locuteur marseillais varie selon plusieurs facteurs. Annelise Coquillon (2005, p. 58-59) signalait :

En Provence, le poids des régionalismes lexicaux est important mais très inégal selon les catégories socioprofessionnelles (certains métiers, notamment ancestraux, utilisent un jargon provençal particulier) et le milieu (rural ou urbain). Ils sont, dans la pratique courante, utilisés avec parcimonie, "colorent" le français, et leur fréquence dépend souvent de la situation de communication : Les provençaux ont tendance à autocontrôler leur utilisation dans des situations formelles ou si leur interlocuteur est étranger à la région.

Outre les mots provenant du lexique provençal, un certain nombre d'emprunts sont arrivés au vocabulaire marseillais. Ce sont des mots d'origine italienne (*fatche*, face), ou l'anglais (*estoquefiche*, morue salé, désigne aussi maigreur intense), entre autres.

4.3. Aspects morphosyntaxiques

De nombreux écrivains ont qualifié le parler marseillais d' « écorché » (Guy de Maupassant) ou « abominable » (Flora Tristan), vu que la grammaire de cette région s'éloigne de la norme. Mais l'écrivain Robert Bouvier (1985) la défendait en disant : « S'il est vrai que les Marseillais maltraitent allègrement les règles de la grammaire française, il ne faut pas leur en vouloir. En fait, ils ne font que transcrire la syntaxe provençale ».

En effet, beaucoup de phénomènes qui caractérisent la syntaxe marseillaise, relèvent directement des structures du provençal. Certaines d'entre elles également communes aux langues romanes comme le catalan, l'espagnol ou l'italien.

Des réputés linguistes comme Blanchet (1992) ou Gasquet-Cyrus (2012) ont repris dans leurs ouvrages les traits syntaxiques du parler méridional. Ici, nous n'en citerons que quelques-uns :

- Utilisation de l'article défini au lieu de l'article indéfini : *tu viens boire le café ?*⁵ (Tu viens boire un café ?).
- Absence de l'article dans des locutions figées : *faire peine* (faire de la peine).
- Ordre des pronoms complément : *dis-moi-le* (dis-le-moi). Structure parallèle en l'espagnol (dímelo).
- Emploi de l'article dit « partitif » : *mets bien de sucre* (mets bien du sucre).
- Existence de l'adjectif exclamatif *qué* : *qué tristesse de voir ça...* (quelle tristesse de voir ça...).
- Utilisation de l'adverbe « tant » dans le sens de « si ça se trouve » ou « peut-être » : *Tant elle a fait exprès !* (peut-être qu'elle l'a fait exprès) ; où dans le sens de « si » / « aussi » : *Marche pas tant droit, tu vas te casser !*
- Emploi de « *comme* » à valeur interrogatif à la place de *comment* : *comme tu l'as fait ?* (comment tu l'as fait ?).
- Genre des mots comme *une chiffre* ou *une anchois* (féminins en occitan).

Un habitant de Marseille (21 ans), se souvenant de la façon de parler de sa grand-mère, nous racontait qu'il l'entendait souvent employer l'auxiliaire *avoir* au passé composé dans des cas où *être* devrait être utilisé (*j'ai tombé*)⁶, ce qui pourrait s'expliquer par le fonctionnement de l'auxiliaire *aver* en occitan, qui diffère du système d'auxiliaires du français.

Il faut également signaler que le parler marseillais est une variante riche en expressions imagées, phénomènes d'insistance et pseudo-exagérations ; phénomènes qui, comme nous venons de voir, se voient reflétés dans sa syntaxe et lexicale (comme c'est le cas des interjections).

4.4. Aspects phonétiques et phonologiques

Nous exposerons dans ce point les traits plus caractéristiques de l'accent de la région Marseillaise. Cet ensemble de phénomènes de prononciations sont le résultat d'études qui ont été menés à bien par nombreux linguistes intéressés par l'accent méridional (Brun, 1931 ; Carton *et al.*, 1983 ; Durand, 1995 ; Binisti & Gasquet-Cyrus, 2003 ; Blanchet, 2004 ; Coquillon, 2005 ; pour n'en citer que quelques-uns).

⁵ Les exemples ici présentés ont été tirés de la thèse d'Annelise Coquillon (2005) *Caractérisation prosodique du parler de la région marseillaise* et du livre *Le marseillais pour les nuls* (2012) de Médéric Gasquet-Cyrus.

⁶ Cas isolé d'après le témoignage d'un habitant de Marseille.

4.4.1. Les consonnes

Le système consonantique du français méridional ne présente pas beaucoup de différences par rapport à celui du français *standard*. Comme Coquillon cite (2005, p. 75), pour Carton *et al.* (1983) « dans l'ensemble, et contrairement au parisien, le marseillais articule avec beaucoup de netteté et les consonnes sont stables ». Cependant, il existe quelques variations dans l'inventaire des consonnes de cette variété et nous allons en spécifier quelques-unes.

D'abord, il faut noter la simplification des groupes consonantiques internes comme dans *exemple* [ɛzɑ̃plə], ou finaux comme c'est le cas d'*infect* [ɛ̃mfɛk]. Il faut préciser que ce phénomène est plus fréquent chez les locuteurs plus âgés (Coquillon 2005).

Relevons également la palatalisation des occlusives alvéolaires /t/ et /d/ devant /i, j, y, ɥ/ (Binisti & Gasquet-Cyrus, 2003) comme dans *motif* [mɔtʃif] ou *enduit* [ɑ̃dʃui]. Pour la forme de tutoiement « tu as » ou « tu es », dans plusieurs cas nous pouvons entendre dans les énoncés spontanés un [j] qui apparaît, à ce qu'on ajoute la palatalisation du /t/ (tu as [tʃja], tu es [tʃje]). Selon Woehrling et Boula de Mareüil (2006, p. 12-13) :

Des expressions typiquement marseillaises, transcrites par exemple *ti es fada* [...] dans des forums sur Internet, ainsi que les sketches d'humoristes tels que Patrick Bosso suggèrent que ce trait est intégré dans la conscience linguistique des individus, et peut être simulé, imité, caricaturé.

Concernant les glissantes⁷, il a une tendance à la réalisation des diérèses, c'est-à-dire, une prononciation en deux syllabes distinctes de deux voyelles contigües (*camion* [kamijɔ̃]).

Mentionnons que certains linguistes (Brun, 1931 ; Le Douaron, 1983) ont soutenu que les Français méridionaux ont une tendance à réaliser peu de liaisons, hormis les obligatoires. Cependant, l'étude de Durand et Lyche (2008) montre que, contrairement à la croyance que nous venons de mentionner, les Méridionaux réalisent plus de liaisons facultatives que les non Méridionaux.

⁷ Le terme « glissante » fait allusion aux sons intermédiaires entre voyelles et consonne. En français, il s'agirait de [j, ɥ, w]. Cette terminologie a été tirée du livre *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone* (2010).

Pour les mots commençant par un /s/ plus consonne, un « e » épenthétique apparaît (Brun, 1931) comme dans *scolaire* [eskøler] ou *spécial* [espesjal].

Concernant la prononciation du /R/, il n'existe pas une prononciation homogène de ce phonème dans le Midi, puisque ce phonème a évolué à un rythme différent dans les villes et la campagne. Ce phonème est souvent un marqueur sociolinguistique. Pourtant, comme le signalaient Durand et Coquillon (2010, p. 188) : « En Provence, le /R/ est postérieur depuis plusieurs générations, comme le montrent nos enquêtes à Aix-en-Provence et Marseille qui ne relèvent aucun usage apical même chez les locuteurs les plus âgés ».

Carton *et al.* (1983) précisait également que les consonnes dites allongeantes (/v, z, ʒ, R/) en français standard, ne remplissent pas leur fonction en français méridional, sauf pour la consonne allongeante /R/ quand elle n'est pas suivie de /ə/ (*pire* [pi:R]).

4.4.2. Les voyelles orales (sauf le schwa)

Le système phonologique des voyelles orales du français méridional est plus réduit que celui du français standard, étant donné l'absence de certaines oppositions qui font partie du français septentrional. Ce dernier est composé de onze voyelles, sans compter le schwa, à différence de celui du Midi, qui comporte 7 voyelles :

	Avant	Arrière
Fermé	i y	u
	e ø o	
Ouvert	a	

Système phonologique des voyelles orales du français du Midi

Mentionnons d'abord l'absence d'opposition /a - α/, ce dernier ayant disparu du système phonologique du français du Midi. Par exemple, les mots *pâte* et *patte* se prononceraient tous les deux [pat]. La durée vocalique ne joue non plus un rôle phonologique, c'est-à-dire que le trait *voyelle longue* / *voyelle brève*, n'est pas pertinent.

Une des particularités les plus caractéristique du français méridional est la réalisation en distribution complémentaire des voyelles mi-fermées [e, ø, o] et mi-ouvertes [ɛ, ɔ, œ] suivant strictement la « loi de position » (Durand, 1976). Cette loi

soutient l'énoncé suivant : une voyelle moyenne est réalisée fermée en syllabe ouverte⁸ mais ouverte en syllabe fermée⁹ ou en syllabe ouverte si la syllabe subséquente est un schwa¹⁰ (*sot* [so], *port* [pɔ:r], *mère* [mɛrə]). Dans la France méridionale, cette loi s'applique de manière presque catégorique.

Cependant, cette loi ne s'applique pas dans certaines circonstances (Carton, 1974) :

- Suivant la loi de la Fidélité Morphologique, les mots dérivés maintiennent la réalisation phonétique (*préscolaire* [pʁɛskolɛrə]), sauf si le mot est déjà lexicalisé, dans ce cas-là, ils sont prononcés selon la loi de position (*chauffe-eau* [ʃɔfo]).
- Forte tendance à l'ouverture de la voyelle en syllabe ouverte devant une syllabe contenant un schwa /ə/ (*affolement* [afɔləmɑ̃]).
- Des fois, chez les Méridionaux (même si cela arrive plus chez les non Méridionaux), la loi d'harmonie vocalique¹¹ s'applique.

La réalisation de tous ces traits de prononciation dépendra bien sûr de la variation *sociale*. Selon Carton (1974) « chacun doit pouvoir user selon les genres (cours, discussions, etc.) et selon les circonstances, de diverses variétés de langue orale en liaison avec le but poursuivi (techniques, persuasion, etc.) ».

4.4.3. Les voyelles nasales

En réponse à la question de notre questionnaire « qu'est-ce qui permet de reconnaître un Marseillais quand il parle? », nous avons obtenu un grand nombre de réponses qui font référence à la prononciation des nasales. En effet, elles constituent un fort stéréotype de l'accent méridional.

Ce qui caractérise la prononciation de ces sons c'est qu'elles sont composées de trois périodes : une partie orale, puis une légère nasalisation et terminés par un appendice consonantique nasal bien audible. C'est pour cette raison que les nasales méridionales ont été décrites par quelques linguistes comme plus longues (Séguy 1950).

⁸ Syllabe ouverte: il n'y a pas de consonne entre la voyelle et la frontière de cette voyelle.

⁹ Syllabe fermée : il y a une consonne qui entrave la syllabe.

¹⁰ Nous traiterons le fonctionnement du schwa en français méridional dans le point suivant.

¹¹ Loi d'harmonie vocalique : tendance à une assimilation à l'aperture de la voyelle suivante, surtout si cette dernière est en syllabe finale accentuée.

Le segment consonantique final peut acquérir différentes formes en fonction du lieu d'articulation de la consonne qui suit (Watbled, 1995), soit appartenant au même mot, soit appartenant au mot contigu. Voici un cadre résumé de ces trois périodes :

Partie orale	Nasalisation éventuelle	Appendice consonantique nasal
Correspondant à la voyelle nasale	(20% environ)	[m] devant bilabiale (<i>empreinte</i> [ɑ̃ ^{am} prɛ̃ ^{en} tə]) [ɱ] devant labiodentale (<i>enfant</i> [ɑ̃ ^{am} fã ^{an}]) [n] devant dentale (<i>honte</i> [ɔ̃ ^{an} tə]) [ŋ, ɲ, N] devant vélaire ou pause (<i>anguille</i> [ɑ̃ ^{an} gijə])

Selon Durand (1988), les voyelles nasales à proprement parler n'existent pas en français du Midi, mais plutôt des voyelles orales suivies d'un élément nasal et, en effet, ces voyelles ne font pas partie du système phonologique du provençal. Pourtant, Coquillon et Durand (2009) notaient que « la partie oralisée tend à se réduire chez les plus jeunes générations ».

Une autre caractéristique à remarquer c'est que, contrairement au français septentrional, l'opposition /*ẽ* – *œ̃*/ est généralement maintenue en français méridional (brin [brɛ̃^{en}] / brun [brœ̃^{en}]). Julien Eychenne dans sa thèse doctoral (2006, p. 116) mentionnait que « chez les locuteurs les plus conservateurs, l'équivalent du français standard [ɛ̃] se réalise [e^N] (cf. brun [brœ^N] vs brin [brɛ^N]) ». Dans les diverses enquêtes réalisées aux locuteurs de la ville de Marseille, comme celle d'Annelise Coquillon (2007), les enquêtés ont réalisé le son [œ̃] pour presque la totalité des mots contenant *un* ou *uns*.

4.4.4. Le schwa

Le schwa est un signe qui permet souvent aux francophones d'identifier l'origine géographique du locuteur, étant un son généralement attribué au Sud de la France. Un préjugé de l'accent en question consiste à dire que les Méridionaux prononcent systématiquement tous les schwas, contrairement au français standard. En effet Brun (1931) le résumait comme cite Coquillon (2005, p. 71) en disant : « *l'e dit muet n'est pas muet* ». Mais la réalité est beaucoup plus complexe. Des nombreux linguistes ont

consacré des études à ce polémique phonème (Shane, 1968 ; Morin, 1978; Selkirk, 1978 ; Carton *et al.*, 1983).

La réalisation ou non réalisation du schwa, aussi appelé « *e muet* » et « *e caduc* » entre autres, dépendra de sa position dans le mot et du contexte qui l'entoure. Il faut ajouter que ce phonème peut se réaliser sous la forme de différentes timbres : [ə], [a], [œ], [ø], et même [o]. Pour aborder donc, toute la complexité de ce phonème, il faudrait réaliser une étude dédié exclusivement au schwa en français.

Watbled (1995) avait défini le schwa comme le segment correspondant à tout « e » graphique qui n'est pas susceptible d'être interprété comme /e/ ou /ɛ/. Cependant, à cette définition il faudrait ajouter les apparitions des schwas épenthétiques qui ne sont pas reflétés dans la graphie (*avec* [avɛkə], *quand* [kaɑ̃tə]).

En position finale de mot, ce phonème est réalisé dans la plupart des cas en corrélation avec la graphie « e », sauf dans les cas où cette graphie est précédée une voyelle (*jolie* [ʒoli]), et le pourcentage de réalisation est beaucoup plus bas. L'étude de Durand et Eychenne (2004) démontre en effet qu'il existe une opposition phonologique /C#/ /Cə#/ qui suit l'opposition graphique <C#> / <Ce#>. C'est-à-dire que les paires des mots comme *fard* – *phare*, qui en français septentrional seraient des homophones ([fa:R]), seraient des paires minimales en français du Midi ([fa:R] – [fa:Rə]). Mentionnons également que, tandis qu'en français de référence la prononciation du schwa n'apporte aucun indice lexical ni morphologique, en français méridional, il joue le rôle de marqueur du genre féminin (Durand *et al.*, 1987) : quel ministre [kɛlministrə] / quelle ministre [kɛləministrə].

Quant à l'accentuation des mots, Encrevé (1988) notait que « dans toutes les variétés de français, il semble qu'il soit prononcé ou non, un schwa ne change jamais la place de l'accent qui reste sur la syllabe qui précède ce e caduc ». Ce qui arrive avec l'accent marseillais c'est que la prononciation de ce phonème en position finale provoque que l'accent tonique ne tombe plus sur la dernière syllabe, mais dans l'avant-dernière. C'est-à-dire que ces mots ne sont plus oxytoniques mais paroxytoniques, ce qui est rare dans le cas de la langue française. Ce phénomène aura des conséquences sur la prosodie de cet accent, comme nous verrons dans le point suivant.

En position de syllabe initiale d'un mot polysyllabique, les enquêtes (par exemple celle d'Eychenne, 2006) ont montré que le schwa est présent, sauf dans les mots où il

est très fréquent de l'élider comme *petit* (*petit déjeuner* [ptideʒøne] ou les formes de l'auxiliaire verbal « être » au futur (*ça serait parfait* [sasreparfe]). Puis, en syllabe interne, le maintien du schwa est assez résistant selon les enquêtes, même si c'est une position plus propice à l'effacement que celle initiale de mot (effacement [efasəmd^{an}]).

Il est également digne de mention le fait que, comme le remarquaient Durand et Coquillon (2010, p. 192), « les dernières générations de locuteurs méridionaux tendent à effacer plus de schwas que les anciennes ».

4.5. Aspects prosodiques

Plus de vingt personnes ont répondu à la question de « qu'est-ce qui permet de reconnaître un Marseillais quand il parle? » de notre questionnaire, avec la phrase « son accent chantant » ou similaire. Dans ce point, nous analyserons les caractéristiques prosodiques de ce fameux « accent chantant », c'est-à-dire, qu'est-ce qui fait que ce parler soit « chantant ».

D'abord, comme nous avons mentionné dans le point précédent, la présence des schwas dans les syllabes finales, ne portant jamais l'accent tonique, provoque l'existence d'un grand nombre de mots paroxytoniques (très peu fréquent en français de référence, mais nous trouvons quand même des mots comme *chari'vari* (Durand et Coquillon, 2010 ; p. 194)). À ce phénomène il faut ajouter une tendance à allonger l'avant-dernière syllabe (Léon, 1968), qui est celle qui porte l'accent tonique. Coquillon (2007, p.151), qui avait fait une étude exhaustive par rapport aux caractéristique tonales de la région marseillaise, notait d'ailleurs que ce type d'accentuation se retrouve également dans des mots d'origine locale (comme *ai'oli* ou *'pistou*). Ceci entraîne une prosodie qui diffère beaucoup de celle du français standard. Toujours Coquillon (2005) précisait que cette caractéristique du français de Provence semble être issue du substrat Provençal, où l'on trouve de nombreux cas dont l'accent tonique tombe sur la pénultième syllabe.

Remarquons également que, selon les enquêtes (Coquillon, 2005), le débit de parole est plus rapide chez les locuteurs du français de Marseille, que ceux de la France septentrionale. Dans ces enquêtes, elle a aussi relevé un patron mélodique typique dans cette région en forme de « chapeau mou », qui, selon observe Coquillon, « débute par une montée mélodique, se poursuit par un plateau haut sur plusieurs syllabes (de 2 à 6)

avant de redescendre » (2007, p. 152). Cette caractéristique intonation semble être un clair identifiant de la région marseillaise.

5. Conclusion

Ce travail s'est donné pour objectif de refléter un panorama général des certains des innombrables accents régionales qui existent dans l'espace de la francophonie, en nous intéressant plus précisément au parler qui a lieu dans la région de Marseille et ses alentours.

À travers les différents points de ce travail, nous avons pu observer, comment le parcours historique et le contexte géographique construisent les variétés d'une langue. Dans le cas du français parlé dans la région marseillaise, c'est l'histoire langagière de l'Occitanie qui a joué un rôle essentiel dans la construction de ce parler. Parallèlement, nous n'avons pu oublier le concept de norme, puisque les variétés régionales sont en contraste avec un français considéré comme neutre qui sert de référence pour ce qui serait la forme « correcte ».

Dans ce présent travail nous avons également essayé de montrer un aperçu sur la variété du français dite « standard », suivie de celle qui est parlée dans la Belgique, la Suisse, le Canada, l'Afrique et les Départements d'Outre-Mer, pour ensuite parcourir plus en détail, d'un point de vue lexical, syntaxique, phonétique, phonologique et prosodique, la variété méridionale, telle qu'elle a été décrite dans la littérature.

Une des difficultés que nous avons trouvées dans l'élaboration de ce travail a été le fait de devoir généraliser dans quelques cas. Chaque individu qui réalise une langue, produit celle-là d'une façon unique à lui, de sorte que dans une même région le nombre de réalisations est égal au nombre de locuteurs qu'il y a. Cependant, grâce aux nombreuses recherches, études et enquêtes menés à bien de la part de réputés linguistes intéressés par ce sujet, nous avons pu obtenir des données communes chez les locuteurs d'une région.

Également, nous avons voulu réaliser un questionnaire d'initiative personnelle afin de pouvoir obtenir des informations de première main. Dans ce formulaire, 115 personnes de langue maternelle française précédentes de différents endroits ont participé et ont donné leur propre perspective à propos des accents du français et de l'accent marseillais en particulier.

Ce travail nous a permis d'élargir nos connaissances à travers le vaste champ de la phonétique et la phonologie, ainsi que d'ouvrir des voies pour des futures recherches que nous espérons être en mesure d'explorer.

6. Bibliographie

Blanchet, P. (1992) : *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*. Série Pédagogique de l'Institut de linguistique de Louvain (SPILL) n°15, Louvain-la-Neuve : Peeters.

Blanchet, P. (2016) : *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris : Textuel.

Blanchet P., Gasquet-Cyrus M. (2004) : *Le marseillais de poche*, Chennevières-sur-Marne : Assimil.

Brun, A. (1931) : *Le français de Marseille. Étude de parler régional*. Marseille : Bibl. de l'institut historique de Provence.

Bouvier, R. (1999) : *Le Parler Marseillais. Dictionnaire*. Paris : Éditions Jeanne Laffitte.

Carton, F. (1974) : *Introduction à la phonétique du français*. Paris, Bordas.

Carton, F. ; Rossi, M. ; Autesserre, D. & Léon, P. (1983) : *Les accents des français*. Coll. De bouche à oreille. Paris : Hachette.

Cécile Woehrling & Philippe Boula de Mareüil (2006): *Identification d'accents régionaux en français : perception et analyse*. Thèse de doctorat. URL : <https://goo.gl/daVDSr> (consulté le 16 avril 2018).

Coquillon, A. (2005) : *Caractérisation prosodique du parler de la région marseillaise*. Thèse de doctorat en phonétique, Université de Provence.

Coquillon, A. (2006) : « Caractéristiques tonales du parler de la région marseillaise : Approche globale ». *Bulletin PFC*, 6, p.103-114.

Coquillon, A. (2007) : « Le français parlé à Marseille : exemple d'un locuteur PFC ». *Bulletin PFC*, 7, p.145- 156.

Coseriu, E. (1976) : *El concepto de norma en lingüística*, México: El Colegio de México.

- De Saussure, F. (1916) : *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- Detey, S. ; Durand, J. ; Lacks, B. ; Lyche, C. et al. (2010) : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Editions Ophrys.
- Detey, S. ; Racine, I. ; Kawaguchi, Y. ; Eychenne, J. et al. (2016) : *La prononciation du français dans le monde*. Paris : CLE International.
- Durand, J. (1976) : « Generative phonology, dependency phonology and southern French. *Lingua e stile* », *Anno XI*, 1, p. 3-23.
- Durand, J. (1988) : « Phénomènes de nasalité en français du midi: phonologie de dépendance et sous-spécification », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 17, p. 29-54.
- Durand, J. ; Laks, B. ; & Lyche, C. (2002) : « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure », dans C. Pusch et W. Raible (éds) *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 93-106.
- Encrevé, P. (1988) : *La liaison avec et sans enchaînement*. Paris : Seuil.
- Eychenne, J. (2006) : *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain optimalité, visibilité prosodique, gradience*. Thèse de doctorat en science du langage, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Gasquet-Cyrus, M. (2012) : *Le marseillais pour les Nuls*. Paris : First.
- Hambye, P. (2005) : *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variations, normes et identités*. Thèse de doctorat en philosophie et lettres. Université Catholique de Louvain.
- Knecht, P. (1979). « Le Français en Suisse romande : aspects linguistiques et sociolinguistiques », dans Valdman, A. (éd.), *Le français hors de France*, Paris : Honoré Champion, p. 249-258.
- Le Douaron, M. (1983) : *Contribution à l'étude sociolinguistique et phonétique des parlers méridionaux*. Thèse de doctorat en phonétique, Université de Provence.

Watbled, J.P. (1995) : « Segmental and suprasegmental structure in southern French », dans J. C. Smith & M. Maiden (éds), *Linguistic Theory and the Romance Languages*, Amsterdam & Philadelphie : John Benjamins Publishing, p. 181-200.

Rey, A. ; Duval, F. ; Siouffi, G. (2007) : *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*. Lonray : Perrin.

Sitographie

Authentik Canada: La parlure québécoise. URL : <https://goo.gl/At1LJd> (consulté le 11 avril 2018).

Conférence de Médéric Gasquet-Cyrus "Le Parler Marseillais" au Rove le 10 octobre 2014 [en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=1BOvuamxdXo> (consulté le 3 mai 2018).

Cordae La Talvera. Occitania. URL : <https://talvera.org/en/occitania/> (consulté le 16 avril 2018).

Elisa Pustka : L'accent méridional : représentations, attitudes et perceptions toulousaines et parisiennes. *Lengas, revue de sociolinguistique*. URL : <https://journals.openedition.org/lengas/385> (consulté le 3 mai 2018).

Emmanuelle Guerin (2008) : *Le « français standard » : une variété située ?* URL : <https://goo.gl/vSqWUW> (consulté le 2 avril 2018).

Extrait du spectacle « Les talons devant » de Patrick Bosso [en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=gYTNBUpuTc8> et <https://www.youtube.com/watch?v=m7h1HE6KPO4> (consultés le 26 mars 2018).

FranceCulture : Y a-t-il une seule façon de « bien parler » le français ? (8 avril 2016). URL : <https://goo.gl/quc49F> (consulté le 14 mai 2018).

FranceInter : Les accents régionaux (4 février 2014). URL : <https://goo.gl/wDrkM> (consulté le 21 février 2018).

Historica Canada. Bataille des plaines d'Abraham. URL : <https://goo.gl/CzYwQg> (consulté le 12 avril 2018).

JeParleQuébécois.com : Histoire et origine de l'accent québécois. URL : <https://goo.gl/bYHCZs> (consulté le 11 avril 2018).

- La France en Belgique*. Ambassade de France à Bruxelles : Le français de Belgique et les « belgicisms ». URL : <https://goo.gl/BQ3kxh> (consulté le 10 avril 2018).
- Le français en partage* (blog) : Situation du français en Belgique. URL : <https://goo.gl/f2PZZ4> (consulté le 10 avril 2018).
- Le Parisien*. L'accent marseillais va-t-il disparaître ? (27 avril 2018). URL : <https://goo.gl/48yabW> (consulté le 1 mai 2018).
- Lexicologos* : Langues de Suisse. URL : <https://goo.gl/k3Dp36> (consulté le 10 avril 2018).
- LGIDF*. Phonologie du Français. Mathilde Hutin (SFL, Université Paris 8). URL : <https://goo.gl/97QCNE> (consulté le 11 avril 2018).
- Organisation Internationale de la Francophonie*. URL : <https://www.francophonie.org/> (consulté le 4 avril 2018).
- Ratthapat Charoenwutipong (2016) : *Le français de Suisse romande*. Sciences de l'Homme et Société. URL : <https://goo.gl/2Mo7Bn> (consulté le 10 avril 2018).
- Richard Roux. *Dictionnaire Marseillais*. URL : <https://goo.gl/kL5aF2> (consulté le 1 mai 2018).
- Université Laval. *La francophonie dans le monde*. URL : <https://goo.gl/5nuMUt> (consulté le 15 avril 2018).
- Université Paris Diderot, UFR d'Études Interculturelles de Langues Appliquées, Introduction à la linguistique. URL : <https://goo.gl/xM8zQ6> (consulté le 14 mai 2018).
- World Urbanizations Prospects 2018. United Nations*. URL : <https://esa.un.org/unpd/wup/> (consulté le 15 avril 2018).

ANNEXE I. – QUESTIONNAIRE DIRIGÉ À DES LOCUTEURS DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE

Les accents régionaux du français

Questionnaire pour collaborer au Travail de Fin de Licence de Gloria Gallardo. Merci de votre participation!

1. Selon vous, peut-on reconnaître un Marseillais selon sa façon de parler?

Oui

Non

2. Si oui, qu'est-ce qui permet de reconnaître un Marseillais quand il parle?

.....

.....

3. Quand vous voyez une publicité française qui utilise l'accent "marseillais", vous êtes plutôt:

Flatté

Amusé

Indifférent

Gêné

Furieux

4. Selon vous, quels sont parmi tous les francophones à travers le monde ceux qui s'estiment parler le mieux le français ?

.....

5. Selon vous, quel est l'endroit où l'on parle mieux le français dans le monde ?

.....

6. Pour vous, quel est l'accent le moins sympathique ?

Parisien

- Marseillais
- Belge
- Québécois
- Suisse

7. Et le plus sympathique?

- Parisien
- Marseillais
- Belge
- Québécois
- Suisse

8. Selon vous, les Parisiens ont moins d'accent que les Marseillais?

- Oui
- Non

9. Quelle est votre ville d'origine? (optionnel)

.....

10. Est-ce que vous considérez que vous avez un accent?

- Oui
- Non

Declaración de responsabilidad

Declaro que he realizado el presente trabajo de forma personal y con la ayuda exclusiva de las fuentes bibliográficas citadas; todos los pasajes que han sido tomados de otros trabajos están convenientemente referenciados.

Firma:

(nombre completo y N° documento de identidad)

Fecha: